
DIXIÈME (10^E) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le 5 avril 2016, 12 h 00

Téléconférence

PROCÈS VERBAL

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

CÉD NORD-OUEST	CÉD NORD-EST	CÉD SUD
Sont présents :		
Francine Cyr Alain Martin	Roger Boudreau Richard Gallant Mario Pelletier	Réal Allain Roger Martin Willy Wilondja
Sont absents:		
Anne-Marie Paradis		
Est aussi présente : Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		

2. Analyse de la rémunération des conseillers

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance et approuvent le document Analyse comparative de la rémunération des conseillers d'éducation – 2015 qui sera présenté lors du Forum provincial le 16 avril par le président.

Il n'est pas nécessaire que le document soit approuvé auparavant par les CÉD puisque le dossier a été légué à la Fédération.

Le document sera envoyé aux présidences des CÉD afin qu'ils le partagent avec les membres de leur CÉD.

3. Nouveau mécanisme de concertation des organismes acadiens

Les membres du CA ont pris connaissance du rapport du comité de travail qui a été présenté à une rencontre le 17 mars, et du compte rendu de celle-ci.

Puisque la SANB semble se diriger principalement vers un de concertation des citoyens, il est entendu que la FCÉNBB fera partie du nouvel organisme de concertation et qu'elle continuera de suivre des développements à la SANB.

Résolution 2015-2016/43

Il est dûment proposé et appuyé

D'accepter le rapport du comité de travail adopté le 17 mars 2016 et d'adhérer à La Table de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est souligné qu'une lettre doit être envoyée à Marco Morency pour lui partager la résolution adoptée.

4. Immigration – Accueil des réfugiés syriens

Le 30 mars, la présidence de la FCÉNB a participé à une rencontre avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail (EPFT) et les organismes qui s'occupent de l'accueil des réfugiés syriens. Le sujet de la rencontre : Défis et opportunité de l'arrivée des réfugiés syriens pour les écoles francophones.

Il est souligné que les représentants des DSF Nord-Est et Nord-Ouest étaient absents de cette rencontre, tandis que le DSF Sud y était représenté. Il est entendu que les 3 districts scolaires devraient participer à ces rencontres qui sont plus de nature opérationnelle que du ressort de la gouverne, et qu'une correspondance sera envoyée à la représentante de EPFT qui s'occupe du dossier pour qu'elle communique avec les directions générales des trois DSF afin qu'ils puissent tous y avoir des représentants

La FCÉNB doit continuer à faire son travail afin que 30% des réfugiés viennent dans nos écoles.

5. Lettre du CÉD Nord-Est

Des éclaircissements sont demandés aux représentants du CÉD Nord-Est au sujet de la lettre datée du 16 mars 2016. Il est répondu que cette lettre tente de clarifier que les dossiers sont confiés à la FCÉNB et du fait qu'elle en est la porte-parole.

Résolution 2015-2016/44

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une lettre soit envoyée aux présidents leur rappelant les dossiers qui ont été légués par les CÉD lors de l'AGA.

Cette lettre doit mentionner que

si un CÉD a des préoccupations qu'il s'adresse à la FCÉNB,

si des changements doivent être fait à ces dossiers qu'une lettre soit envoyée à la FCÉNB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est entendu que l'ébauche de cette lettre sera partagée aux membres du CA avant qu'elle soit acheminée aux présidences des CÉD.



6. Réponse du PADL

Les discussions se tiennent à huis clos.

7. Comité bipartite

La prochaine réunion du comité bipartite est le 8 avril. Il a été convenu lors de la réunion extraordinaire que le conseiller Richard Gallant ne siègera plus au comité bipartite. Il est entendu que ce sera un des 2 autres membres du CÉD Nord-Est qui participera à cette réunion.

La rencontre est levée à 13 h 10.

Willy Wilondja, président

Chantal Ouellette, secrétaire